

34) 11*) VIREMENT de CREDIT :

Budget

Le MAIRE demande au Conseil Municipal de voter, par autorisation spéciale, au budget de 1961, l'annulation au:

- Chap. 37 art. 4 - Construction d'une caserne des Pompiers 750.000.-
et l'ouverture d'un crédit supplémentaire au:
- Chap. 35 art. 1 - Acquisition d'une jeep pour le Service des Pompes: 750.000.-

Approuvé
Saint Denis le 25 Août 1961
pr. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général Adopté à l'unanimité.
Signé - Bobotte

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.